



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/COM.1/L.10  
12 octobre 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission du commerce des biens  
et services, et des produits de base  
Quatrième session,  
Genève, 11 octobre 1999  
Point 8 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU COMMERCE DES BIENS ET SERVICES,  
ET DES PRODUITS DE BASE SUR SA QUATRIÈME SESSION  
(11-14 octobre 1999)**

Rapporteur : M. Joshua Setipa (Lesotho)

**Déclarations liminaires, point 3 de l'ordre du jour  
et questions d'organisation**

**Orateurs :**

Secrétaire général  
Colombie (au nom du GRULAC) (par. 10 à 12, 36 et 37)  
Finlande (au nom de l'Union européenne)  
Fédération de Russie  
États-Unis  
Secrétariat de la CNUCED  
Égypte (au nom du Groupe africain)  
République islamique d'Iran (au nom du Groupe asiatique et de la Chine)  
Japon  
Chine  
Afrique du Sud  
Fonds commun pour les produits de base

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations doit être soumise en anglais ou en français, au plus tard le vendredi 22 octobre 1999, à la :

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8102, télécopieur : 907 0056, téléphone : 907 5654/5655

Chapitre I

CONCLUSIONS CONCERTÉES ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION  
À SA QUATRIÈME SESSION

[À compléter]

## Chapitre II

### DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a déclaré que la quatrième session de la Commission revêtait une importance particulière car elle se tenait à l'heure où s'achevaient les préparatifs de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'utilité de cette session dépendrait de sa contribution réelle au débat sur le commerce. Elle offrait à la Commission l'occasion de dresser un bilan de ses activités et de proposer des améliorations pour que le mécanisme intergouvernemental réponde mieux à l'attente des États membres. Il fallait renforcer les liens entre travaux analytiques et négociations afin que les idées issues de l'analyse soient prises en compte dans les pourparlers d'autres organisations, en particulier de l'OMC. Certaines de ces idées - par exemple le lancement d'initiatives de négociation et le programme de diplomatie commerciale - avaient déjà été mises en oeuvre.

2. Dans le secteur des produits de base, il était plus nécessaire que jamais de faire un travail d'analyse solide. La situation restait préoccupante, les prix ne s'étant raffermis que pour quelques produits, comme le pétrole - et encore grâce à l'encadrement de l'offre, autrement dit à une limitation de la production. De nombreuses tentatives faites pour résoudre les problèmes du secteur privé n'avaient pas abouti et une réflexion sérieuse s'imposait. Dernièrement, la Réunion d'experts sur les incidences de l'évolution des structures des marchés de l'offre et de la demande sur les prix des produits de base et les exportations présentant un grand intérêt pour les pays en développement avait montré que la problématique était extrêmement complexe et qu'il ne pouvait y avoir de solutions. La question des produits de base devrait être examinée pendant et après la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les négociations de l'OMC après Seattle porteraient notamment sur l'agriculture et la prise en considération de cette question serait une bonne chose.

3. La Commission devrait s'intéresser à trois questions urgentes. Premièrement, il fallait se demander pourquoi la part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits de base avait diminué, tandis qu'augmentait celle des pays développés. C'était dû en partie

à la structure des marchés et en partie aux capacités de production. La CNUCED devait sans attendre renforcer ses travaux d'analyse sur les marchés de produits de base afin de fournir des réponses plus précises à cette question. La publication et la diffusion de la *World Commodity Survey, 1999-2000* allait dans le bon sens. Il fallait aussi que le secrétariat, en collaboration avec d'autres institutions compétentes, se penche sur des questions générales et intersectorielles, définisse les problèmes et étudie de façon approfondie les solutions possibles.

4. Deuxièmement, on devait proposer des mesures concrètes afin qu'une part plus importante de la valeur ajoutée dans la chaîne de transformation et de distribution revienne aux pays en développement. Il convenait de préciser le rôle des connaissances spécialisées, de la technologie ainsi que des aides et subventions accordées par les pays développés, et d'étudier des solutions dans ce domaine.

5. Troisièmement, à propos des instruments du marché utilisés pour remédier aux problèmes, la gestion des risques était une question que la CNUCED avait été pratiquement la seule à développer. Des outils comme le financement structuré non seulement réduisaient les risques, mais encore corrigeaient les distorsions du marché national. La CNUCED était un important partenaire dans le programme de gestion des risques entrepris récemment par la Banque mondiale. Les vastes ressources de la Banque permettraient sans doute de mener une action plus ciblée dans ce domaine. Les travaux de la CNUCED devraient, certes, garder leur spécificité, mais ils auraient davantage d'impact si des alliances stratégiques étaient conclues avec d'autres organismes compétents.

6. Dans le domaine du commerce international, y compris le commerce des services, la CNUCED suivait une démarche unique en son genre en ce sens qu'elle axait ses efforts sur le développement et sur les besoins et aspirations des pays du tiers monde, sans négliger pour autant les intérêts légitimes des autres pays. L'établissement d'un système commercial international efficace et durable était dans l'intérêt de tous les États, mais cet objectif ne pourrait être atteint que par la pleine intégration d'un maximum de pays, de façon que le commerce des biens et services devienne un moteur de croissance.

7. C'était précisément dans l'optique du développement qu'il fallait aborder la question des services et du commerce électronique, qui était d'une actualité brûlante. La communauté internationale ne s'intéressait pas encore

beaucoup aux échanges de services et il restait beaucoup à faire dans ce domaine, malgré la conclusion du très important Accord général sur le commerce des services (AGCS). Il fallait étudier plus à fond la contribution que le secteur tertiaire pourrait apporter au développement. Il y avait à cet égard des exemples de réussite très encourageants. Les services offraient à certains petits pays en développement la possibilité de moderniser leur économie et d'accroître leur commerce sans avoir à refaire tout le chemin suivi par les pays développés qui avaient fondé leur industrialisation sur d'importants marchés intérieurs. Par exemple, la République dominicaine mettait à profit les télécommunications pour vendre des services informatiques à de grandes sociétés des États-Unis; des secteurs comme les loisirs et la musique jouaient un grand rôle dans l'économie jamaïcaine; l'Inde produisait et exportait avec succès des logiciels - et plus d'un tiers des nouvelles entreprises créées dans la Silicon Valley, en Californie, étaient créées et dirigées par des personnes d'origine indienne ou chinoise. Ces personnes contribuaient à renforcer les liens commerciaux entre les États-Unis, où la demande de produits logiciels allait croissant, et leurs pays d'origine qui jouissaient d'importants avantages comparatifs pour l'offre de services professionnels hautement spécialisés.

8. Toutefois, malgré ces quelques exemples très prometteurs, la participation des pays en développement au commerce des services n'avait progressé que de 6 %. D'où l'utilité particulière des travaux menés par la Commission et les réunions intergouvernementales d'experts, en coopération avec d'autres organisations internationales, sur les cas de réussite et les nouveaux débouchés dans le secteur tertiaire, en particulier dans le domaine de la santé, du tourisme, des transports aériens et de l'environnement. Il serait également bon de faire des études sur le secteur du bâtiment et d'autres services professionnels dont l'essor dépendait en grande partie de l'amélioration de la réglementation applicable au mouvement des personnes physiques (règles concernant le séjour et les visas temporaires, reconnaissance des qualifications professionnelles et des diplômes délivrés dans les pays en développement, etc.). Le travail de pionnier accompli par la CNUCED et l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans le secteur du commerce électronique quatre ans auparavant avait clairement montré l'utilité de pareilles études. À cet égard il fallait s'intéresser non seulement aux problèmes d'infrastructure (qui relevaient davantage de la

compétence de l'UIT), mais encore aux aspects économiques de ce commerce ainsi qu'aux règles à adopter pour en assurer la bonne marche.

9. On avait besoin de directives claires concernant les activités futures de la CNUCED dans le domaine des services : travaux de recherche et d'analyse dans différentes branches, renforcement des liens entre ces travaux et les négociations sur les services, et exécution de programmes de coopération technique mieux ciblés pour aider les pays à mettre à profit les résultats de l'analyse.

10. Le porte-parole du **Groupe latino-américain et caraïbe** (Colombie) a dit que la part de celui-ci dans les exportations mondiales de produits de base était tombée de 12,7 % pendant la période 1970-1972 à 11,7 % en 1996-1997, malgré les avantages comparatifs dont jouissaient les pays de la région, la qualité des ressources humaines et de l'infrastructure matérielle et l'importance de l'investissement dans ce domaine. La faute en était surtout aux crêtes tarifaires, à la progressivité des droits ainsi qu'aux subventions à l'exportation accordées par les pays développés. D'après certaines estimations, en 1998 les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avaient consacré 335 milliards de dollars É.-U. au soutien de leur agriculture. Cette somme équivalait à 20 % du produit intérieur brut (PIB) total de l'Amérique latine et des Caraïbes, et dépassait en fait le PIB de tous les pays de la région à l'exception du Brésil. Les subventions octroyées par les pays développés pour certains produits agricoles, comme la viande et le riz, étaient souvent bien supérieures à la valeur des échanges mondiaux de ces mêmes produits. Les pays en développement étaient également victimes d'autres pratiques commerciales déloyales - mesures unilatérales, application extraterritoriale de certaines lois, accès préférentiel accordé à des fournisseurs pour des raisons n'ayant rien de commercial. Il serait bon de réviser les règles du Fonds commun pour les produits de base concernant le financement des mesures de développement et la promotion de la stabilité des marchés, compte tenu des nouvelles conditions régnant dans ce domaine.

11. Le secteur tertiaire jouait un rôle croissant dans l'économie des pays en développement, et la quatrième session de la Commission offrait l'occasion d'examiner les stratégies d'exportation suivies avec succès par certains de ces pays, ainsi que les principaux problèmes rencontrés. Les travaux de la CNUCED sur les obstacles au commerce dans ce secteur aideraient les pays en

développement à participer efficacement aux prochaines négociations multilatérales sur les services - négociations qui ne leur seraient profitables que si, parallèlement, des mesures étaient prises pour améliorer leur capacité de production, leur accès à la technologie et le mouvement des personnes physiques. La CNUCED devrait poursuivre ses travaux sur certaines branches du tertiaire afin d'aider ces pays à définir les possibilités d'exportation et à arrêter leur position pour les négociations.

12. Enfin, le porte-parole a dit qu'il appuyait les conclusions des trois réunions d'experts tenues en 1999 sous les auspices de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base.

13. Le représentant de la **Finlande**, parlant au nom de l'**Union européenne**, a félicité le secrétariat de la qualité des documents de base établis pour la session, tout en jugeant inadmissible que ces documents aient été publiés si tard. Comment faire un travail utile si l'on n'avait pas eu le temps d'étudier sérieusement la documentation ? Le secrétariat devait veiller à améliorer les choses. Le report de la session avait également posé des problèmes considérables aux délégations.

14. À propos du rapport du secrétariat sur l'économie mondiale des produits de base (TD/B/COM.1/27), les problèmes du secteur primaire pris dans son ensemble n'avaient en effet pas disparus et s'étaient même aggravés au fil des ans. La dégradation à long terme des termes de l'échange, l'instabilité des prix et des facteurs institutionnels découlant de la politique économique, dont le rôle avait été souligné dans le *Rapport sur le commerce et le développement* de 1999, avaient eu des conséquences néfastes. La situation variait cependant nettement d'une branche à l'autre, la croissance de la consommation et l'activité commerciale étant plus encourageantes dans certaines. À cet égard, l'effet des changements sur la composition de la demande était évident, surtout dans le cas des produits alimentaires. Le *Rapport* confirmait aussi qu'il y avait d'importants écarts entre les régions. Il était possible aux pays tributaires de produits primaires d'élargir leur base de production et d'accroître leurs exportations; l'investissement étranger direct pouvait jouer un rôle extrêmement important dans ce domaine. Il était également essentiel de promouvoir la diversification horizontale, par opposition à la diversification verticale. La question était de savoir comment la CNUCED pouvait aider le mieux les pays en développement à réduire leur dépendance à l'égard d'un seul ou de quelques produits de base

traditionnels; cette question devrait être examinée dans le cadre des préparatifs de la dixième session de la Conférence. La CNUCED faisait aussi oeuvre utile dans le domaine de la gestion des risques.

15. À propos du point 4 de l'ordre du jour, concernant l'analyse de certains services, le porte-parole a fait observer qu'une libéralisation plus poussée pourrait procurer d'immenses avantages, à condition que les pays suivent une politique judicieuse.

16. Le représentant de la **Fédération de Russie** jugeait positifs les travaux accomplis par la Commission et a souligné l'utilité de la Réunion d'experts sur les incidences de l'évolution des structures des marchés de l'offre et de la demande sur les prix des produits de base et des exportations présentant un grand intérêt pour les pays en développement, tenue en juillet 1999. Le rôle des produits de base dans le commerce international allait diminuant, ce dont pâtissaient surtout les pays tributaires de l'exportation de ces produits, qui subissaient des pertes en raison de la faiblesse des prix et de l'écart croissant entre les cours des produits primaires et les prix payés par les consommateurs d'articles manufacturés.

17. Au sujet du commerce des services, la Fédération de Russie, qui demeurait importateur net, voulait avant tout développer son infrastructure nationale, se doter d'une législation appropriée et renforcer son potentiel d'exportation. De nombreux pays en développement et pays en transition poursuivaient les mêmes buts. Le représentant appuyait donc le renforcement des travaux de la CNUCED sur les services. À cet égard, il fallait se placer dans la perspective des prochaines négociations commerciales multilatérales de l'OMC. Considérant la nécessité d'assurer la complémentarité des travaux des organisations internationales et d'exploiter les avantages comparatifs, la CNUCED était capable de contribuer utilement à l'examen et au renforcement des capacités d'exportation des pays intéressés. Elle devrait aussi aider plus activement ces pays à concevoir une stratégie et une tactique de négociation concernant le commerce des services.

18. La CNUCED faisait également oeuvre utile dans le domaine du commerce électronique, mais ses travaux pourraient être davantage axés sur les échanges de services, dans l'optique des prochaines négociations commerciales multilatérales.

19. Enfin, il était utile d'examiner les rapports du secrétariat sur l'application de conclusions et recommandations antérieures.



20. La représentante des **États-Unis d'Amérique** déplorait vivement la publication tardive des documents destinés à la session. Elle regrettait aussi que la réunion ait été repoussée à la dernière minute, ce qui avait posé des problèmes à de nombreuses délégations. Enfin, ce n'était pas à la Commission de déterminer l'orientation des futurs travaux de la CNUCED, en particulier à la veille de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC et de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

### Chapitre III

#### ANALYSE DES FACTEURS INFLUANT SUR LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES PRODUITS DE BASE, TELS QUE LES INCIDENCES DES CRISES FINANCIÈRES, LES RAISONS ET LES CONSÉQUENCES DE L'EFFONDREMENT DES PRIX DES PRODUITS DE BASE, ET LES INCIDENCES DE LA TRANSFORMATION DES STRUCTURES DE DISTRIBUTION ET DE MARCHÉ

*(Point 3 de l'ordre du jour)*

21. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du document suivant :

"L'économie mondiale des produits de base : évolution récente, crises financières et transformation des structures de marché" (TD/B/COM.1/27).

22. Présentant ce point de l'ordre du jour, le représentant du **secrétariat de la CNUCED** a dit que les prix suivaient une tendance continue à la baisse en valeur réelle et restaient extrêmement instables; les pays en développement jouaient un rôle de plus en plus important dans le commerce d'importation; les exportations de produits de base non traditionnels avaient pris de l'ampleur; l'Afrique et les pays les moins avancés (PMA) étaient restés à la traîne de l'évolution générale du secteur des produits de base dans les pays en développement; ces derniers perdaient des parts de marché, même sur les marchés de leurs produits de base traditionnels, en grande partie à cause de leur incapacité d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits; et on observait une évolution rapide des structures de l'industrie et des marchés, ainsi que de la structure de la demande. Par ailleurs, le secteur des produits de base était un important vecteur de transmission des crises financières. Il était le secteur le plus sensible aux dévaluations dans de nombreux pays en développement et avait "sauvé" une grande partie de l'économie dans les situations de crise, dont les incidences s'étaient fait sentir aussi bien sur la demande que sur l'offre, en fonction de la structure économique des pays touchés.

23. La structure du commerce mondial des produits de base évoluait. Des produits traditionnels tels que les céréales, le sucre, le café et le cacao perdaient de leur importance, tout comme les revenus que les pays en développement tiraient des secteurs traditionnels. Les secteurs à croissance dynamique étaient désormais les produits de la pêche, les fruits, les légumes, les produits laitiers et des produits tels que les fleurs coupées. Les pays en développement ne détenaient toutefois que de faibles parts de marché dans nombre de ces secteurs dynamiques.

24. La répartition régionale du commerce des produits de base des pays en développement évoluait également. L'Afrique, ainsi que les PMA et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avaient perdu des parts de marché. Les principaux exportateurs d'articles manufacturés avaient accru leur part des exportations mondiales de produits de base. L'Asie était désormais un gros importateur net de produits hors combustibles. Le commerce Sud-Sud ne cessait de progresser.

25. Les consommateurs des pays en développement, tout comme ceux des pays développés, s'intéressaient de plus en plus aux produits de marque - dont beaucoup étaient importés. Les produits traditionnellement exportés par les pays en développement étaient transformés ou devenaient des produits de marque dans les pays développés, puis étaient réexportés. Il en résultait que les pays développés accaparaient une part de plus en plus importante de la valeur des exportations mondiales de produits tropicaux.

26. Les subventions agricoles et les exportations subventionnées des pays développés restaient une cause de très grave préoccupation pour les pays en développement. De plus, les obstacles à l'accès aux marchés imposés à de nombreuses exportations de produits de base, en particulier de produits transformés, et à des produits bénéficiant d'une demande dynamique, freinaient l'expansion des exportations de produits des pays en développement et les efforts de diversification de ces pays.

27. Dans le même temps, les structures des marchés mondiaux se transformaient radicalement. On observait dans les pays en développement un vaste mouvement de libéralisation, l'implantation de nombreuses entreprises étrangères, un accroissement de la concurrence des produits étrangers et une plus grande vulnérabilité aux risques de prix. Les pressions découlant des exigences du marché (telles que la méthode de l'analyse des risques aux points critiques) créaient de nouvelles contraintes. Au niveau international, le commerce apparaissait de plus en plus concentré. Il n'était plus possible de s'appuyer uniquement sur les différences de prix. Un financement moins cher et une bonne logistique constituaient désormais des facteurs essentiels. Il fallait absolument disposer de ressources financières plus importantes et de meilleures compétences. Pour ce qui était de la consommation, on pouvait citer parmi les changements qui influaient sur les structures de marché l'importance croissante des supermarchés et des noms de marque, ainsi que

l'apparition d'une demande nouvelle liée aux techniques de production (par exemple, une demande d'aliments biologiques).

28. Après avoir résumé les résultats de récentes réunions d'experts de la CNUCED consacrées aux produits de base, le représentant a évoqué un certain nombre de propositions soumises aux délégations pour examen : traiter d'urgence les problèmes d'accès aux marchés relatifs aux produits de base, et éliminer les mesures de soutien à l'agriculture qui faussaient les échanges; renforcer la compétitivité des exportations des pays en développement; renforcer la contribution des organismes de producteurs/consommateurs à l'amélioration de la transparence des marchés et à l'échange d'informations et d'expériences, notamment en veillant à y associer toutes les parties intéressées; aider le secteur privé dans les pays en développement à prendre en charge des fonctions commerciales et des fonctions d'appui au commerce essentielles; et augmenter les ressources du Fonds commun pour les produits de base.

29. Le porte-parole du **Groupe africain** (Égypte) a dit que le secteur des produits de base pouvait être un important pilier du développement des pays africains. Beaucoup de ces pays étaient fortement tributaires des produits de base pour leurs recettes d'exportation. Toutefois, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits de base ne cessait de diminuer, et elle n'occupait qu'une place très modeste sur les marchés des produits à forte valeur ajoutée et des produits transformés. Les contraintes pesant sur l'offre et les contraintes structurelles étaient d'importants obstacles à une participation efficace des pays africains au système commercial international, et les empêchaient de se diversifier dans des secteurs de produits à plus forte valeur ajoutée dans lesquels ils possédaient un avantage comparatif. Les crêtes tarifaires, la progressivité des droits et les obstacles non tarifaires appliqués aux principaux produits exportés par les pays africains constituaient autant de contraintes extérieures et de freins à la diversification et à l'industrialisation à partir du secteur des produits de base de l'Afrique. De plus, le marasme des prix mondiaux décourageait les investissements dans la modernisation de ce secteur. À cet égard, le porte-parole a évoqué la récente déclaration relative à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement adoptée par les ministres africains du commerce et le document intitulé "Les défis du développement de l'Afrique" annexé à cette déclaration,

qui soulignait la nécessité d'accorder une attention particulière aux parts de marché ainsi qu'à la diversification horizontale et verticale, et d'accroître l'efficacité des organismes de producteurs/consommateurs compte tenu de leur contribution vitale à l'amélioration de la transparence des marchés et de l'information. Un accroissement des ressources financières, notamment par le biais du deuxième compte du Fonds commun pour les produits de base, était nécessaire pour financer la recherche-développement. Il faudrait en outre étudier l'opportunité de créer un mécanisme de régulation de l'offre permettant de stabiliser les prix à des niveaux rémunérateurs. La gestion des risques étant un élément important, de nouvelles techniques de financement pouvaient contribuer à la production de ressources dans le secteur des produits de base. Le vide créé par la disparition des offices de commercialisation dans ce secteur devait être comblé d'urgence, en particulier compte tenu des structures de marché de plus en plus oligopolistiques des sociétés transnationales et du manque de moyens du secteur privé local pour s'acquitter des fonctions auparavant assurées par ces offices. Les travaux d'analyse et les activités de renforcement des capacités menés par la CNUCED étaient d'une importance primordiale à cet égard et devraient être davantage axés sur les produits de base. Il fallait renforcer la coopération entre la CNUCED et le Fonds commun pour les produits de base. L'annexe à la déclaration adoptée par les ministres africains du commerce, mentionnée plus haut, indiquait un certain nombre de tâches que la CNUCED pourrait mener dans le domaine des produits de base et que les pays africains jugeaient essentielles.

30. Le porte-parole du **Groupe asiatique et de la Chine** (République islamique d'Iran) a dit que, en dépit de l'industrialisation et de la diversification économique de nombreux pays asiatiques, le secteur des produits de base restait d'une importance cruciale pour nombre de pays de la région. En fait, le processus d'industrialisation avait fait de l'Asie un très important importateur de produits de base, à tel point que pendant de nombreuses années avant la crise financière asiatique, elle avait été la région qui avait alimenté le dynamisme du commerce mondial de nombreux produits. La part de l'Asie dans les exportations mondiales de produits de base était passée d'environ 10 % dans les années 70 et au début des années 80 à presque 15 % à la fin des années 90. Sa part des importations mondiales avait progressé

encore plus fortement, passant de moins de 10 % dans les années 70 à environ 12 % au début des années 80, puis à 20 % à la fin des années 90.

31. La diversification, horizontale et verticale, dans quelques-uns des pays les plus avancés de la région ne devait pas occulter le fait que plusieurs pays asiatiques exportaient presque exclusivement des produits primaires. L'importance des produits de base avait toutefois été révélée par la crise asiatique, pendant laquelle le secteur de ces produits dans les pays touchés avait réagi de façon très dynamique à des mesures telles que les dévaluations et avait assuré la subsistance de larges secteurs de la population, en particulier des secteurs les plus pauvres.

32. Un enseignement que l'on pouvait tirer de l'expérience des incidences de la crise asiatique sur l'économie des produits de base concernait la nature instable des marchés de ces produits et le rôle crucial que ceux-ci jouaient dans le processus de contagion. Il en ressortait la nécessité d'accroître la transparence des marchés et l'information commerciale, ainsi que de prendre des mesures préventives. L'amélioration du fonctionnement des marchés de produits passait également par une coopération internationale appropriée. Cette coopération était vitale pour les pays exportateurs de produits de base, compte tenu en particulier du marasme actuel des marchés. De même, les instruments modernes de gestion des risques de prix et de mobilisation de l'investissement étaient des outils indispensables dans le monde contemporain.

33. Le développement du secteur des produits de base dans tous les pays en développement dépendait fondamentalement d'un élargissement de l'accès aux marchés, en particulier pour les produits transformés, et d'une diminution des mesures de soutien accordées au secteur agricole dans les pays industrialisés. À cet égard, on observait une compréhension nettement insuffisante des marchés de produits de base, en particulier du fonctionnement des chaînes internationales de production, de la création de la valeur ajoutée aux différentes étapes et des possibilités qui s'offraient aux pays en développement de participer à ces chaînes de production de façon qu'ils puissent optimiser leur part de la valeur ajoutée au niveau de la production et de l'exportation.

34. Le représentant du **Japon** a dit que la crise financière asiatique de 1997 avait eu de profondes répercussions sur toutes les économies. En dépit de la médiocrité des perspectives de croissance économique, on observait les signes positifs d'un redressement plus rapide qu'escompté dans nombre d'anciens "tigres asiatiques". Ce redressement avait notamment été stimulé par une aide du Gouvernement japonais à hauteur de 80 milliards de dollars É.-U.

35. Le représentant de la **Chine** a souligné l'importance des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits et dans les PMA. Il a estimé que trois interventions spécifiques étaient nécessaires pour assurer le bon fonctionnement d'un système commercial libéralisé et mondialisé, qui étaient l'ajustement rapide des politiques intérieures dans les pays en développement, l'ouverture des marchés des pays développés et la fourniture par ces pays d'une information et d'une technologie actuelles, pertinentes et d'un prix raisonnable aux pays en développement tributaires des produits de base, et un effort global pour réduire les obstacles commerciaux et non commerciaux afin d'offrir des conditions équitables à toutes les parties.

36. Le porte-parole du **Groupe latino-américain et caraïbe** (Colombie) a dit que les pays de son groupe, comme d'autres pays en développement, avaient été étonnés de constater combien leur participation au commerce agricole mondial avait peu changé depuis la fin du Cycle d'Uruguay, contrairement aux prévisions optimistes qui les avaient conduits à ratifier les résultats des négociations et à entreprendre des réformes de politique commerciale. Les pays latino-américains et caraïbes étaient convaincus qu'il était nécessaire d'appliquer aux produits agricoles les mêmes règles qu'à d'autres produits. Des mesures pratiques devaient également être prises concernant l'application du traitement spécial et différencié, notamment pour ce qui était de l'accès des produits agricoles aux marchés des pays développés, de l'amélioration de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire, de la protection des petits agriculteurs contre les fluctuations de prix et des pratiques qui faussaient les échanges dans le secteur de la distribution internationale. Les fluctuations erratiques et les distorsions sur les marchés de produits de base ces dernières années appelaient l'adoption de mesures concrètes au niveau international pour améliorer la transparence des marchés internationaux, éliminer la progressivité des droits de douane et promouvoir la diversification.

37. La CNUCED devait renforcer sa capacité d'aider les pays latino-américains et caraïbes en réalisant des analyses sur ces aspects prioritaires, ainsi que sur la nature et l'ampleur des distorsions anticoncurrentielles qui avaient entraîné la création "d'ententes injustifiables" ayant des incidences négatives sur les consommateurs dans le monde entier. La crise asiatique avait montré que le commerce des produits de base était un élément fondamental de la vulnérabilité extérieure des pays en développement. Pourtant, le thème des exportations de produits de base semblait avoir disparu du programme des discussions multilatérales. La CNUCED devait continuer d'aider les pays en développement à faire face aux difficultés créées par leur dépendance à l'égard des produits de base et elle devait à cet égard analyser régulièrement les marchés internationaux et établir des statistiques et d'autres données en vue d'en améliorer la transparence. Le porte-parole a souligné l'importance de l'appui accordé par la CNUCED à l'examen des politiques visant à accroître l'efficacité et la productivité des secteurs de produits et à promouvoir la diversification et le développement de chaînes de transformation. Il était également important d'aider les pays en développement à utiliser des instruments commerciaux de gestion des risques.

38. Le représentant de **l'Afrique du Sud** a dit qu'il fallait réduire les mesures de soutien à l'agriculture dans les pays développés. Il y avait une évidente relation de cause à effet entre ces mesures et les pertes de part de marché subies par l'Afrique du Sud après la libéralisation du commerce. La CNUCED devrait étudier plus avant ces relations causales et examiner également les moyens de réduire l'écart de compétitivité qu'avait creusé la libéralisation, y compris en ce qui concernait le rôle du secteur privé.

39. Le représentant du **Fonds commun pour les produits de base** a dit que si les mouvements des prix des produits de base étaient de toute évidence importants, il était également important de lancer des initiatives sur d'autres aspects de la matrice de la valeur des produits, tels que la diversification horizontale et verticale et de nouvelles normes de qualité, y compris les normes sanitaires et phytosanitaires et les obstacles non tarifaires. Ces aspects jouaient un rôle appréciable dans les opérations relevant du deuxième compte du Fonds, à l'instar de la recherche-développement. Le Fonds avait participé au Groupe de travail international sur la gestion des risques et entendait poursuivre sa



coopération avec les organismes internationaux de produit concernant le développement de la gestion des risques. À cet égard, le Conseil d'administration du Fonds commun avait approuvé cinq projets financés sur le premier compte, qui étaient axés sur le développement et l'expérimentation d'un financement commercial structuré et d'un financement sur récépissé d'entrepôt pour le café, le coton, le cacao et les céréales en Afrique et en Europe orientale.

**Chapitre ...**

**QUESTIONS D'ORGANISATION**

**A. Ouverture de la session**

40. La quatrième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 11 au .. octobre 1999; elle a été ouverte le 11 octobre 1999 par M. Sándor Simon, Président de la Commission à sa troisième session. Au cours de sa session, la Commission a tenu ... séances plénières (10ème à ... séances) et un certain nombre de séances informelles.

**B. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

41. À sa dixième séance plénière, le 11 octobre 1999, la Commission a élu le Bureau ci-après :

Président :	M. Federico Alberto Cuello	(République dominicaine)
Vice-Présidents :	M. Abdul Mannan	(Bangladesh)
	M. Eduardo Michel	(Argentine)
	M. Iouri Afanassiev	(Fédération de Russie)
	M. Mark Jones	(Royaume-Uni)
	Mme Gudrun Graf	(Autriche)
Rapporteur :	M. Joshua Setipa	(Lesotho)

**C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

42. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire qui avait été distribué sous la cote TD/B/COM.1/24. L'ordre du jour de la quatrième session se lisait donc comme suit :

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Analyse des facteurs influant sur la production et le commerce des produits de base, tels que les incidences des crises financières, les raisons et les conséquences de l'effondrement des prix des produits de base, et les incidences de la transformation des structures de distribution et de marché.
4. Analyse de certains secteurs de services, y compris des résultats positifs enregistrés dans ces secteurs, en particulier ceux qui (tels les services professionnels, les services aux entreprises et l'accès aux services de transport) renforcent les capacités d'exportation des pays

en développement, et analyse des incidences du commerce électronique sur le développement

5. Rapports des organes subsidiaires de la Commission
6. Rapport intérimaire sur l'application des conclusions concertées et des recommandations de la Commission
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement

**D. Questions diverses**

(Point 7 de l'ordre du jour)

[À compléter selon qu'il convient]

**E. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement**

(Point 8 de l'ordre du jour)

[À compléter]

-----